



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# BREVET PROFESSIONNEL DE FLEURISTE

SESSION 2002

**E3 COMMERCIALISATION : Epreuve de techniques commerciales (U32)**

**Durée : 2 heures**

**Coefficient : 2**

**Matériel autorisé :**

- calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n° 99 du 16/11/1999)
- aucun document.

**L'ensemble des réponses doit figurer sur la copie  
Les annexes 1, 2, 3 et 4 à rendre doivent être agrafées à la copie sous la zone  
anonymat.**

## « La Rochelle »

Monsieur DELIRE, fleuriste de forte notoriété, exerce son activité depuis 23 ans dans le centre ville de La Rochelle, 28, rue Saint-Yon (voir plan de la ville document 1). Il est convaincu de s'adapter aux nouvelles méthodes de distribution. Il a ouvert un magasin indépendant en libre service depuis 6 ans à proximité de la Rochelle.

Vu les résultats de ses 2 points de vente, et toujours à la recherche de nouveautés, il souhaite mettre en place un nouveau concept de distribution : la vente de fleurs en distributeurs automatiques. Séduit (e) par ce projet, vous vous investissez totalement dans les différentes démarches qui vont l'aider dans cette réalisation.

1<sup>ère</sup> partie : 18 points  
2<sup>ème</sup> partie : 6,5 points  
3<sup>ème</sup> partie : 11 points  
4<sup>ème</sup> partie : 4,5 points

Rédiger un questionnaire  
Sélectionner un emplacement  
Définir le chiffre d'affaires prévisionnel  
Mettre en place une campagne de communication

## **PARTIE 1 : RÉDIGER UN QUESTIONNAIRE**

Afin d'apprécier la viabilité de son projet, Monsieur DELIRE, envisage d'élaborer un questionnaire d'enquête.

1 – Citez au moins 3 objectifs visés par ce type de questionnaire.

2 – Vous complétez l'annexe 1 sur les différents modes d'administration d'un questionnaire.

3 – Vous choisirez le mode d'administration qui semble le plus adapté au projet de M. DELIRE. Justifiez votre réponse.

4 – Vous rédigez un questionnaire comportant 10 questions (une seule question ouverte autorisée).

Complétez l'annexe 2.

### ANNEXE 1 : Les différents modes d'administration

Mode d'administration	Avantages	Inconvénients
Enquête dans la rue	* *	* *
Enquête par correspondance	* *	* *
Enquête par téléphone	* *	* *
Enquête dans le magasin	* *	* *

## ANNEXE 2 : Le questionnaire

Question 1

Question 2

Question 3

Question 4

Question 5

Question 6

Question 7

Question 8

Question 9

Question 10

## PARTIE II : SELECTIONNER UN EMPLACEMENT

1 – Sur le plan du centre ville de La Rochelle (document 1) deux emplacements sont envisagés pour l'implantation du distributeur automatique : - N°1 rue de l'hôtel de ville,  
- N° 2 rue Thiers.

Donnez les avantages et les inconvénients de chaque emplacement. Complétez l'annexe 3.

2 – Déterminez quel est l'emplacement du centre ville le plus adapté. Justifiez votre réponse.

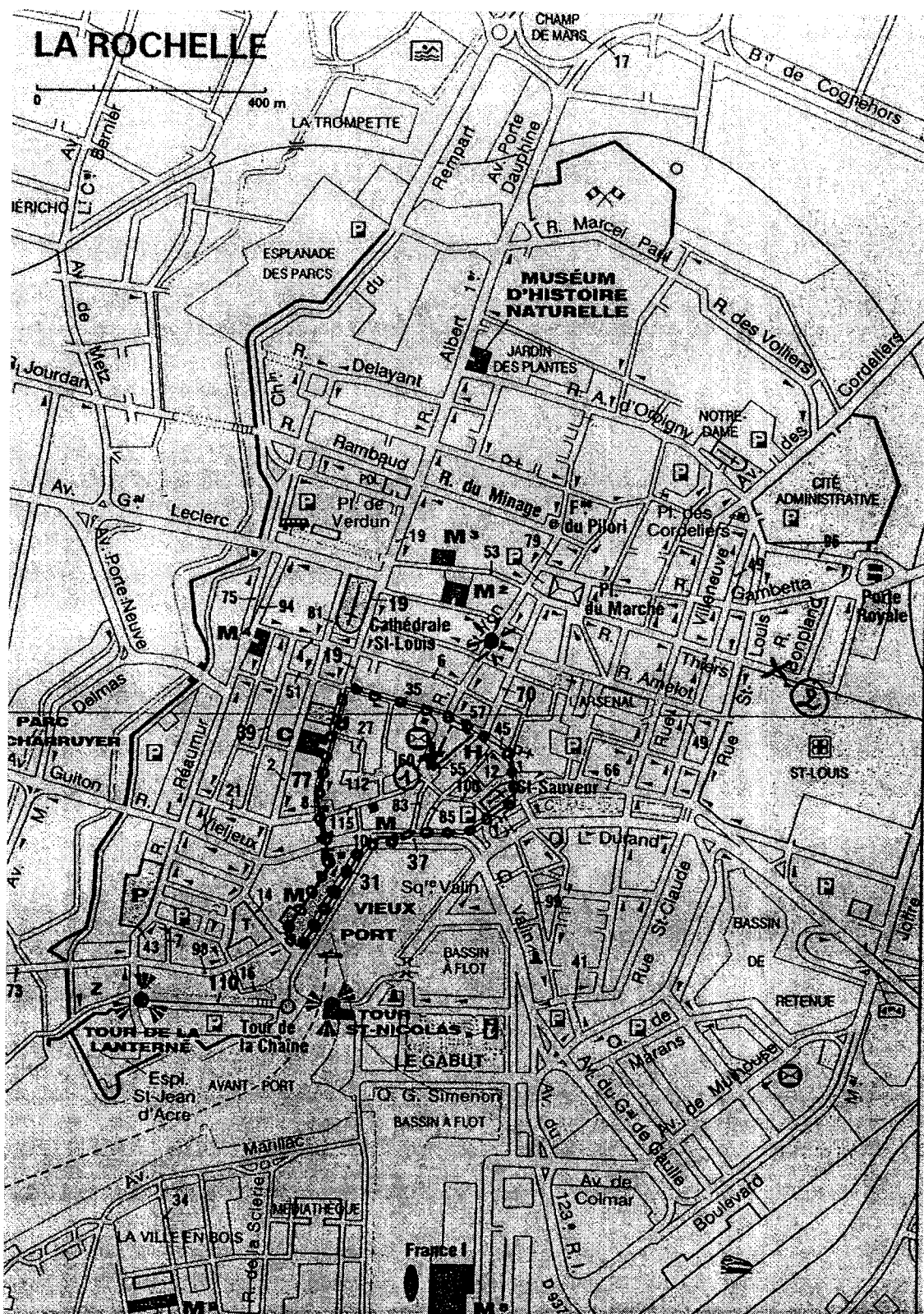
3 – M. DELIRE a aussi la possibilité d'implanter son distributeur dans la galerie marchande de l'hypermarché Carrefour dont le plan vous est fourni sur le document 3. .

- Sélectionnez, entre les emplacements 1, 2 et 3 qui vous sont proposés sur le document 2, celui qui semble le mieux adapté. (Donnez 3 raisons justifiant votre choix).

4 – Si pour le moment un seul lieu d'implantation est retenu entre la galerie marchande et le centre ville quel est celui qui vous semble le plus justifié ?

Donnez 3 éléments de justification.

Document 1 : Plan du centre ville de La Rochelle

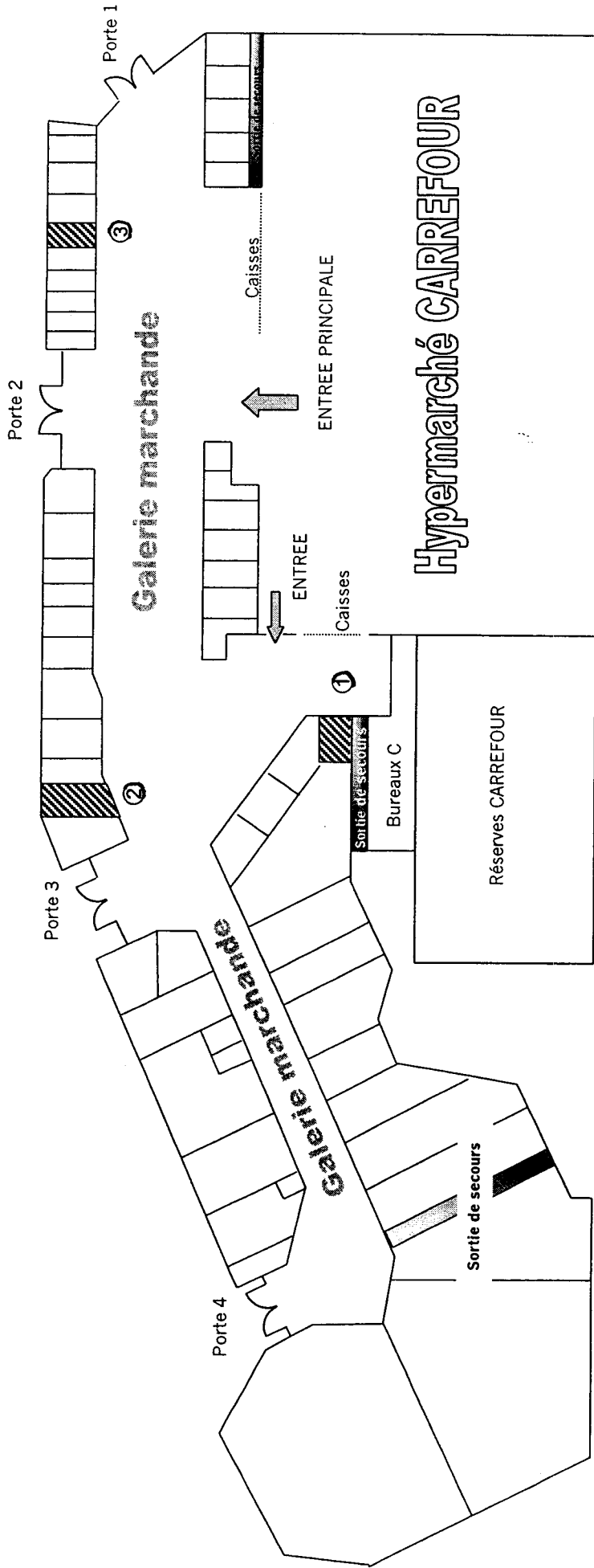


Légende :

- Zone piétonne
- \* Emplacement magasin
- ① ② X Emplacements distributeur

La Rochelle

**DOCUMENT 2 : Plan du centre commercial**



**Légende**

**Points d'implantation d'un distributeur automatique**

**ANNEXE 3 : A rendre avec la copie**

**1- Comparaison entre les deux emplacements.**

Emplacement	Points forts	Points faibles
Rue de l'hôtel de ville (1)	* *	* *
Rue Thiers (2)	* *	* *

**2 – Quel est l'emplacement du centre ville le plus adapté ?  
Justifiez votre réponse**

**3 – Entre les trois emplacements proposés quel est celui qui vous semble le mieux adapté ?**

- N° .....

**Pour les trois raisons suivantes :**

-

-

-

**4 – Si pour le moment un seul lieu d'implantation est retenu entre la galerie marchande et le centre ville quel est celui qui vous semble le plus justifié ?**

**Donnez 3 éléments de justification.**

-

-

-

### **PARTIE III : CALCULER UN CHIFFRE D'AFFAIRES PREVISIONNEL**

A partir des informations fournies sur le document 3, vous déterminerez les dépenses commercialisables en fleuristerie sur la zone de chalandise du distributeur automatique de fleurs.

Répondre sur l'annexe 4

Votre employeur a obtenu les chiffres relatifs à la répartition des dépenses par secteur de distribution :

- grande distribution 31,5 %
- magasins spécialisés 13,8 %
- libres services 24 %
- Fleuristes traditionnels : 30,7%

Il estime dans un premier temps réaliser 1,2 % du chiffre d'affaires du libre service.

Quel sera le chiffre d'affaires mensuel qu'il réalisera dans un distributeur automatique ?

Vous présenterez vos résultats sur l'annexe 4.

Conservez 2 chiffres après la virgule arrondis au plus proche

#### **Document 3 : La zone de chalandise**

Zone de chalandise	Nombre de personnes
Zone primaire	100 364
Zone secondaire	89 850
Zone tertiaire	85 550

Zone de chalandise	Evasion commerciale
Zone primaire	15 %
Zone secondaire	30 %
Zone tertiaire	80 %

N.B. : Le foyer moyen se compose de 2,7 personnes et la dépense moyenne des foyers français en fleuristerie est de 137€ par an

**ANNEXE 4 à rendre avec la copie**

	<b>Détail des calculs</b>	<b>Résultats</b>
<b>Evasion commerciale sur la zone de chalandise</b>	* * *	
<b>Nombre de clients potentiels sur la zone de chalandise</b>		
<b>Dépenses en fleuristerie totale sur la zone de chalandise</b>		
<b>Répartition des dépenses par secteur de distribution</b>	* * * *	
<b>Chiffre d'affaires potentiel de M. DELIRE</b>		
<b>Chiffre d'affaires mensuel réalisable dans un distributeur</b>		

#### **PARTIE IV : METTRE EN PLACE UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION**

Monsieur DELIRE décide de mettre en place une campagne de communication pour faire connaître son nouveau mode de distribution. Pour cela, il vous propose d'étudier les possibilités qui s'offrent à lui, sachant qu'il souhaite réaliser cette action pendant deux semaines.

En vous aidant des documents 4 et 5, il vous demande :

1 – de retenir les 2 médias les plus appropriés à son cas, justifiez.

2 – de calculer le budget à provisionner pour cette campagne.

(Vous présenterez vos calculs avec 2 chiffres après la virgule arrondis au plus proche).

Répondre sur votre copie.

## Document 4

### Tarifs médias

#### L'affichage :

- production des affiches : 15,24 € par affiche 3 x 4 mètres : prévoir 10 affiches
- location de 10 panneaux : 609,80 €/semaine

#### La radio locale :

Prévoir 4 passages par jour aux horaires privilégiés : coût : 152,45 €/semaine (la production du message est comprise dans ce prix).

#### Le cinéma :

- production film : prix à prévoir pour la production de la publicité : 304,90€
- passage en salles : 152,45 €/semaine

#### La presse quotidienne régionale :

- production du message : montage possible
- prévoir un encart publicitaire de 9 x 13 cm : coût 304,90 €/semaine

## Document 5

### Le rôle des médias

	Radios locales	Presse quotidienne régionale	Affichage	Cinéma
Construire et renforcer l'image	+	-	++	+++
Créer l'événement commercial	+++	+++	++	-
Répandre un esprit régional	+++	+++	++	-
Créer des attitudes et réflexes rapidement chez la cible	+++	+++	-	-

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.